

dans la cheminée, et toutes les parties de l'ameublement furent couvertes de suie dont l'odeur s'était répandue jusque dans la rue. Heureusement il ne se trouvait personne près du feu, sans quoi, je suis convaincu, d'après la force et les effets de l'explosion que les personnes qui se seraient trouvées là eussent été sérieusement blessées.

Voici une nouvelle qui va rassurer les personnes qui croient à la fin du monde pour le 13 juin prochain : suivant une prédiction d'un moine allemand, qui vivait il y a cinq cents ans, et dont les mémoires du temps parlent comme d'un homme d'une grande sainteté, l'Ante-Christ serait né en 1856, et devrait vivre trente-trois ans.

Encore un avertissement aux fumeurs : Un habitué d'un cercle parisien, M. C..., avait parié qu'il fumerait sans désemparer, et en six heures, douze cigares de 25 c. Il était convenu que le fumeur ne pourrait boire qu'une choppe de bière pendant six heures. Tout se passa bien jusqu'au huitième cigare. A ce moment, M. C... éprouva une espèce de vertige ; il voulut cependant continuer, malgré l'invitation des personnes chargées d'assister à l'exécution du pari, et fuma la moitié du neuvième cigare ; mais il ne put le finir et fut pris de vomissements violents. Un médecin appelé en toute hâte s'empressa d'administrer à M. C... un remède énergique, et déclara que, dans son opinion, les vertiges dont s'était plaint le parieur et les vomissements qui les avaient suivis avaient été causés par la nicotine, cette substance vénéneuse que contient en grande quantité le tabac, et dont un procès célèbre a fait connaître, il y a quelques années, les terribles effets.

Heureusement, l'indisposition de M. C... n'a pas eu de suite, et l'intrépide fumeur a pu s'avouer vaincu, en jurant qu'il ne recommencerait pas l'épreuve.

Une conférence de Saint-Vincent-de-Paul a adopté un excellent usage qu'il serait facile d'établir dans beaucoup de localités. Après s'être mise en mesure de donner à ses pauvres malades tous les médicaments nécessaires et s'être assurée du concours de plusieurs médecins et d'un chirurgien, membres de la conférence, elle a, en outre, fait l'acquisition d'une literie complète destinée à être mise à la disposition des malades qui ne peuvent pas entrer à l'hôpital.

C'est ce qu'on appelle un *hôpital ambulatoire*, et cette idée, d'une mise à exécution facile, pourrait utilement être appliquée sur bien des points. Rien n'est plus urgent, en effet, quand un membre d'une famille tombe malade, que de pouvoir mettre à sa disposition un lit pour lui seul. C'est ce qui n'arrive pas toujours, et bien des maladies ont été communiquées ainsi à des gens bien portants que la misère contraignait à partager le lit d'un malade.

Nous recevons les détails suivants sur le vol dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

« Le 27 de ce mois, un vol de 10,000 fr. a été commis au préjudice de M. Lefebvre, directeur des Messageries impériales. Les soupçons se portèrent sur un jeune commis de 17 ans, le nommé Louis Delattre, qui, seul, avait eu toutes facilités pour opérer cette soustraction. Son absence des bureaux confirma donc cette pensée. On le rechercha, et on apprit qu'après quelques

courses dans la ville, pour y acheter les choses qui lui étaient nécessaires, notamment un sac de voyage, il avait pris à dix heures un quart, c'est-à-dire une demi-heure après son crime, le paquebot de Folkestone. M. Lefebvre donna par le télégraphe avis à son correspondant de Londres de la soustraction commise à son préjudice et envoya en même temps le signalement du jeune Delattre. A son arrivée à Folkestone, ce dernier fut arrêté, fouillé et trouvé détenteur des 10,000 fr. On le conduisit au dépôt de police, et le dimanche 29 il rentra à Boulogne, où il était mis, par un officier de justice anglais, à la disposition de M. le procureur impérial. »

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

ÉTAT-CIVIL.

NAISSANCES.

Du 16 au 31 mars inclus : 45 garçons, 48 filles.

MARIAGES.

18 mars.

Entre Delmotte, Désiré-Alexandre-Joseph, 23 ans, journalier, et Groillon, Céline-Martine, 24 ans, sans profession.

23 mars.

Entre Letombe, Hyppolite-Joseph, 38 ans, dessinateur, et Grouillon, Céline-Joseph, 26 ans, couturière.

27 mars.

Entre Vanrenterghem, Louis, 26 ans, journaliste, et Verhaeghe, Clémence-Hortense, 26 ans, journalière.

DÉCÈS.

15 mars.

Delespaul, Marie-Catherine, 58 ans, fabricante, épouse de Louis-Joseph Dubar, rue des Lignes.

16 mars.

Ghemart, Augustine, 47 ans, fille de confiance, célibataire, au presbytère de la paroisse Saint-Martin.

Horrent, Florine-Adéline, 34 ans, ménagère, épouse de Carlos Lepers, au Galon-d'Eau.

18 mars.

Delfortry, Jean-Louis-Joseph, 76 ans, journaliste, veuf de Marie-Philippine Montaigne, Triez Saint-Joseph.

Poissonnier, Justine-Joseph, 32 ans, ménagère, épouse d'Auguste Plateaux, Hôpital.

Decottignies, Auguste-Joseph, 54 ans, fleur, époux de Sophie-Joseph Roussel, Epeule.

Sandras, Charles-Joseph, 52 ans, chauffeur-mécanicien, époux d'Isabelle Fourmarier, Embranchement.

22 mars.

Decottignies, Pierre-Joseph, 24 ans, fleur, célibataire, fort Mulliez.

23 mars.

Hus, Louis-Joseph, 55 ans, journaliste, veuf de Joséphine Scrive, au Fontenoy.

24 mars.

Grouillon, Elisa-Joseph, 47 ans, ménagère, veuve de Thomas-Joseph Duhamel, fort Mulliez.

Dutriaux, Appoline-Catherine, 37 ans, ménagère, épouse d'Henri Capelle, rue Poivrière.

25 mars.

Leclercq, Zénobie-Euphrasie, 24 ans, ménagère, épouse de Théodore Bourgeois, Hôpital.

Montaigne, Justine-Charlotte, 32 ans, couturière, célibataire, rue du Ballon.

Legrand, Charles-Julien-Joseph, 41 ans, journaliste, époux de Rosine Fiévet, route de Tourcoing.

26 mars.

Leroy, Elisé-Joseph, 20 ans, tisserand, célibataire, aux Trois-Ponts.

Ségar, Théodore-Joseph, 21 ans, lamier, célibataire, rue du Nouveau-Monde.

Désingly, Jean-Nicolas, 24 ans, ouvrier en lainés, époux d'Amélie-Sophie Lambin, Triez Saint-Joseph.

27 mars.

Vannieuwenhuysse, Marie-Jeanne, 86 ans, ménagère, veuve de François Coulombier, aux Trois-Ponts.

28 mars.

Verfaillie, Phasaille, 24 ans, journalière, célibataire, route de Mouveaux.

30 mars.

Lenaert, Rosalie, 59 ans, ménagère, célibataire, rue du Galon-d'Eau.

Delerue, Simon-Joseph, 42 ans, tisserand, époux de Marie-Sophie Destabel, aux 3 Ponts.

Ladrière, Marie-Rosalie-Joseph, 65 ans, pensionnée du gouvernement belge, épouse de Jean-François Dagrin, rue des Longues-Haies.

31 mars.

Lezy, Jean-Baptiste-Florin-Joseph, 51 ans, tisserand, époux de Florine Decottignies, hôpital.

Monbel, Adéline-Joseph, 18 ans, journalière, célibataire, rue de la Banque.

Plus 16 garçons et 16 filles, décédés au-dessous de l'âge de sept ans.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Du 26 mars au 1^{er} avril.

La dernière quinzaine de mars aura été, pour la rente, une période de calme et d'inaction. Les chemins de fer, au contraire, ont rarement présenté un marché plus animé, et donné lieu à un plus vif mouvement d'affaires.

C'est l'effet naturel du jeu de bascule qui se manifeste continuellement à la Bourse. Affaiblis il y a deux mois par la menace d'impôt qui pesait sur eux, les chemins se sont vivement relevés, depuis que la publication du projet de loi a réduit à leur juste valeur les inquiétudes du premier moment. La rente a un peu souffert de cette reprise des chemins, parce que les arbitrages qui s'étaient faits à son profit ont été défaits, et que quelques inscriptions sont venues s'offrir sur la place.

Néanmoins, nous pensons, et c'est l'opinion générale à la Bourse, que la faiblesse des cours actuels ramènera les capitaux sur la rente, et qu'une bonne reprise se manifesterait dès le commencement du mois prochain. Les réalisations de bénéfices sur les chemins de fer rendent ce mouvement inévitable. Il sera secondé d'ailleurs par l'amélioration de la situation de la Banque et par la discussion du budget, qui fera ressortir les éléments de prospérité sur lesquels le pays a le droit de compter et de fonder des espérances.

La liquidation a consommé la baisse et porté le dernier coup à la rente, par l'élévation inattendue du report, qui a mis beaucoup d'acheteurs dans la nécessité de se liquider.

Le 3 0/0 est tombé à 70 fr.

Quant aux actions des chemins de fer, la levée des primes d'une part et de l'autre les nombreuses levées de titres des capitalistes, ont tellement raréfié les actions, qu'il en est résulté une hausse prodigieuse sur quelques lignes. — La Méditerranée s'est élevée à 2,195, le Lyon à 1,595, le Nord à 1,047-50, l'Orléans à 1,575.

Sur ce dernier chemin, les demandes ont redoublé, par suite du dividende de 84 f. fixé dans l'assemblée générale.

L'Ouest a été très-faible ; le dividende de 40 f. annoncé aux actionnaires a amené des ventes de titres. Les autres lignes sont restées dans le statu quo.

La Caisse générale des chemins de fer a été vivement recherchée à 552 50. Cette faveur s'ex-

plique naturellement par le privilège qu'ont les actionnaires de cette Société de souscrire, dans une proportion donnée, aux chemins de fer romains. L'émission de cette affaire, commencée lundi, attire un concours de souscripteurs qui dépasse toutes les prévisions, et fait prévoir que les souscriptions seront considérablement réduites.

On commence à s'occuper beaucoup, dans le monde financier, des chemins de fer russes. La souscription, à ce qu'on assure, serait tellement considérable en Russie, qu'il ne resterait pas d'actions pour la France.

La Caisse d'escompte Prost donne lieu à des affaires suivies de 500 à 505. Cette valeur est surtout recherchée par les capitaux de placement.

La Compagnie Franco-Américaine a été l'objet, cette semaine, de vives transactions ; on assure que cette Société a toutes les chances pour obtenir la subvention inscrite au budget.

On recherche toujours à 160 f. la Caisse centrale de l'industrie. Les omnibus de Londres, dont les recettes magnifiques font prévoir des dividendes très-avantageux, se maintiennent de 105 à 110 fr.

Les actions de la Compagnie marbrière du Maine sont regardées comme un placement de grand avenir, les services que cette Compagnie est appelée à rendre au commerce sont considérables.

La Compagnie des chemins de fer sardes sur les voies ordinaires obtient un succès dans sa souscription.

A DUPONT.

Nouvelles & Faits divers.

Nous trouvons dans l'Annuaire de l'Institut des Provinces un fait de drainage très-curieux, et que nous croyons devoir porter à la connaissance des personnes qui s'occupent de cette amélioration.

M. Vitard, directeur de la Société agricole de drainage, avait entrepris l'assainissement d'une pièce de terre très-humide, reposant sur le goul (ou blue-marle des Anglais), espèce d'argile très-compacte. Dès que le drainage fut exécuté, les collecteurs coulèrent à plein calibre et la position du champ se trouva complètement modifiée. Vers le mois d'octobre, l'écoulement cessa ; on prétendit d'abord que le terrain était desséché, mais bientôt les fossés qui entouraient le champ se remplirent et l'humidité gagna la pièce avec une telle force, que l'on ne pouvait plus la travailler. Un des ouvriers, par hasard, ouvrit un trou de 50 centimètres de profondeur sur le principal collecteur, et aussitôt les drains commencèrent à couler plus abondamment. Deux autres trous, opérés dans les mêmes conditions, abaissèrent subitement le niveau de l'eau, et en quelques jours amenèrent un assèchement complet.

Ce fait qui prouve de la manière la plus complète le grand rôle que joue l'air dans le drainage, est non-seulement constaté par la déclaration de M. Vitard, mais par un certificat de M. le maire de Sully.

Il n'est pas rare qu'un drainage, surtout dans les terres bielleuses de l'Artois, ne produise de résultats sensibles qu'après deux et quelquefois trois ans. On pourrait donc essayer si l'ouverture de quelques trous espacés sur les collecteurs, en introduisant dans la terre une plus grande quantité d'air, n'amènerait pas un écoulement plus prompt. Nous confions l'étude de ce fait aux personnes qui s'occupent spécialement du drainage.

belle Laura, dit l'étranger agenouillé sur son mouchoir de poche.

Laura rougit.

— Vous êtes si — si aimable, — et — et vous m'aimez toujours, n'est-ce pas ? — Et vous me direz qui vous êtes ?

— Après notre mariage, je vous le promets, dit l'étranger un peu déconcerté.

— Non pas ! maintenant ! — Dites-le moi maintenant, s'écria Laura d'un air caressant.

L'inconnu resta silencieux.

— Allons, je veux vous l'arracher, ce secret. Vous êtes un fils aimé ?

— Je le suis, soupira l'étranger.

— Vous avez un titre héréditaire ?

— Hélas ! oui.

— Il vous revient par descendance ?

— Précisément.

— Et vous avez les moyens de le soutenir ?

— Assurément.

— Prouvez-moi cela, dit le procureur, qui écoutait caché dans une embrasure de fenêtre, et ma fille est à vous, quand vous auriez tué cent fois votre homme !

— Quel admirable mépris du préjugé ! s'écria l'étranger d'un ton enthousiaste ; et il se précipita aux pieds de son futur beau-père.

IV

PREUVE ACCIDENTELLE.

L'étranger portait un magnifique costume. Le mystère dont il était entouré excitait l'admiration et l'étonnement des gens de la petite auberge où il était logé. Un matin que l'on parlait de lui dans la cuisine, tandis que le garçon brossait son habit, un marchand tailleur de la

capitale, qui se rendait à sa maison de campagne, entra pour demander si son déjeuner était prêt.

— Le magnifique habit ! s'écria le garçon en le dépliant en l'air.

— Quelle coupe ! s'écria la fille de chambre.

— Ma foi, il est doublé de soie blanche, dit la cuisinière, et elle imprima ses pouces sur ses bords.

— Ohé ! dit le tailleur, qu'est-ce que je vois ? c'est l'habit du marquis de Tête-Perdue ; c'est moi-même qui l'ai fait.

— Voilà le secret, voilà le secret ! s'écria le garçon. Le monsieur est un marquis. Quelle joie pour mamselle Laura !

— Qu'est-ce à dire, monsieur ? Mon hôte est-il donc réellement le marquis de Tête-Perdue ? demanda l'hôtesse. John, portez les œufs frais à sa seigneurie.

— Impossible ! dit le tailleur, qui avait jeté lui-même son dévolu sur les œufs frais ; impossible !

Et tandis qu'il couvrait les œufs avec ses deux mains, il leva les yeux au ciel.

— Impossible ! le marquis a été pendu il y a un an.

V

LE DÉPART.

— Bon Dieu ! que cela est étrange ! dit le procureur, comme il reconduisit à la porte le maître de la petite auberge. Je vous suis infiniment obligé. Imaginez-vous que j'allais marier ma fille à un homme qui a été pendu !

Laura fondait en larmes.

— Mon Dieu, si c'était un vampire ! disait-elle. C'est bien brôle qu'un homme vive en-

core douze mois après avoir été pendu !

Cependant l'étranger descendait de sa chambre à coucher au salon : un groupe de flâneurs, qui s'entretenaient dans le corridor, s'empressa de lui donner passage. La servante même, dont il voulait caresser le menton, comme à l'ordinaire, poussa un grand cri et tomba en pâmoison.

— Que diable ! dit l'étranger, jetant autour de lui un regard de soupçon, je suis donc connu ?

— Connu ! oui, oui, vous êtes connu, s'écria le garçon. N'êtes-vous pas le marquis de Tête-Perdue ?

— Malheureux ! dit l'étranger.

Et il passa vivement dans la salle, en fermant la porte avec rage. Là il se disait, en se promenant de long en large à pas inégaux :

— Maudites distinctions, maudites coutumes héréditaires ! elles empoisonnent mon existence. Je perdrai Laura ; je perdrai sa fortune ; je suis découvert. Non, non pas encore ; il faut que je vole vers elle avant que le garçon publie la nouvelle ; il faut que je l'enlève.

Pour éviter toute rencontre importune, l'étranger partit par la fenêtre et courut chez le procureur. Il trouva Laura dans le jardin. Elle pleurait à chaudes larmes et elle avait oublié son mouchoir de poche ; l'étranger lui offre le sien. Ses yeux tombèrent sur une couronne de marquis brodée à l'un des coins avec les initiales T. P.

— Il est donc trop vrai, s'écria-t-elle en sanglotant ; le — le marquis de Tête-Perdue.

Ici elle demeura suffoquée par l'émotion.

— Damnation ! que — que lui veut-on donc, au marquis ?

Ce fut avec peine que Laura parvint à san-

gloter le mot p-e-n-d-u ! — « C'en est fait ! » s'écria l'étranger, en faisant une grimace, et il disparut.

— Oh ! c'est bien certainement un vampire, dit l'infortunée Laura fondant en larmes ; après tout, un homme qui a été pendu il y a un an ne peut valoir grand chose pour mari !

VI

LA PHILOSOPHIE.

C'était une sombre et lugubre journée, et une heure environ après cette entrevue, il commença à tomber une forte averse. Le mystérieux étranger s'acheminait sur la grande route, espérant saisir au passage quelque une des voitures publiques qui se dirigeaient vers la capitale. Il avait boutonné jusqu'au haut le fatal habit, et prenait un soin tout particulier des bordures de soie.

— Hélas ! disait-il amèrement, tout ce luxe est inutile. Je n'ai pu racheter ma destinée. Le sort me poursuit partout. Maudite pluie ! la soie sera toute tachée ; je ne remplacerai pas de sitôt un pareil habit ; il n'arrive pas toujours qu'un homme d'un pareil rang...

Ici la pluie lui fouetta le visage et interrompit son monologue. Il commença à regarder autour de lui pour découvrir un abri, quand tout à coup il vit une petite auberge sur le bord de la route : il doubla le pas et se trouva bientôt dans la chambre des voyageurs, où il se sécha près du feu. Un monsieur chauve, qui passait la soixantaine, était assis à une petite table près de la croisée.

G.-L. BULWER.

(La suite au prochain numéro.)